ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU MARDI 12 MAI 2009

PROCÈS-VERBAL de la réunion ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 12 mai 2009 à 20 heures.

Sont présents :

M. Éric Maltais, conseiller
M. Luc Cauchon, conseiller
M. Rosaire Dufour, conseiller
M. Réal Asselin, conseiller

Mme Noëlla Dufour, conseillère

M. Rémy Guay, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Étaient également présents :

Mme Brigitte Harvey, directrice générale M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics

NO. 8979-05-09 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Asselin, appuyé par monsieur le conseiller Rémy Guay et résolu unanimement que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, en ajoutant une résolution pour une demande d'aide financière dans le cadre du programme PRECO du MAMROT et avec la mention « affaires nouvelles ».

NO. 8980-05-09 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS PRÉCÉDENT

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal du mois précédent; une copie dûment certifiée leur a été remise le vendredi 8 mai 2009.

Procès-verbal transmis:

Assemblée ordinaire du mardi 14 avril 2009

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Cauchon, appuyé par monsieur le conseiller Rosaire Dufour et dûment résolu que ce procès-verbal soit accepté.

NO. 8981-05-09 ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AVRIL 2009

Les comptes à payer du mois d'avril 2009 ont été présentés pour étude et approbation aux membres du conseil municipal.

La somme totale de ces comptes est de 255 649,51 \$, certificat de crédit no. 09-05-138 préparé par Mme Brigitte Harvey, directrice générale. L'acceptation des comptes du mois est proposée par monsieur le conseiller Éric Maltais, appuyé par madame la conseillère Noëlle Dufour et adoptée à l'unanimité.

NO. 8982-05-09 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Asselin, appuyé par monsieur le conseiller Luc Cauchon et dûment résolu que la Ville de Clermont accorde les aides financières suivantes :

•	École Secondaire du Plateau, programme football 300 \$ X 5 ans – paiement de l'année no. 5	300.00 \$
•	Association des Pompiers de Clermont Clinique de Sang	300.00 \$
•	Fête de la Pêche 13 et 14 juin 2009	2 524.00 \$
•	Club de l'Âge d'Or Aide financière annuelle	250.00 \$
•	Club de l'Âge d'OR Mouvement des Aînés – aide spéciale	2 000.00 \$

QUE la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, c.a. 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, Qc G5A 1M4.

NO. 8983-05-09 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE

Il est proposé par madame la conseillère Noëlla Dufour, appuyée par monsieur le conseiller Rosaire Dufour et dûment résolu que la Ville de Clermont confirme qu'elle a approuvé le schéma de couverture de risques adopté par le conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est le 29 septembre 2007 et attesté conforme par le ministre de la sécurité publique.

NO. 8984-05-09

PARTICIPATION FINANCIÈRE AU TERRAIN DE JEUX DE LA VILLE DE LA MALBAIE – ENFANT À MOBILITÉ RESTREINTE

CONSIDÉRANT QUE les installations du terrain de jeux de la Ville de La Malbaie sont adaptées pour recevoir des enfants ayant des contraintes physiques majeures;

CONSIDÉRANT QUE recevoir un enfant ayant des restrictions physiques importantes exige l'engagement d'un moniteur par enfant;

CONSIDÉRANT QUE pour accueillir Christophe et Olivier D'Anjou, deux enfants de Clermont, la Ville de La Malbaie doit engager deux moniteurs spécialement pour eux;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de La Malbaie a demandé une compensation à la Ville de Clermont pour couvrir les déboursés qu'engendrent l'engagement de deux moniteurs pour ces enfants au cours de l'été 2009;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Asselin, appuyé par monsieur le conseiller Éric Maltais et dûment résolu que la Ville de Clermont accepte de compenser les montants déboursés par la Ville de La Malbaie, estimés à environ 4 000 \$.

QUE la présente résolution soit adressée à Monsieur Sylvain Harvey, Service des loisirs de la Ville de La Malbaie.

NO. 8985-05-09 FÊTE DE LA PÊCHE 2009

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Maltais, appuyé par monsieur le conseiller Luc Cauchon et dûment résolu que le conseil municipal de la Ville de Clermont autorise la Corporation Saumon Rivière-Malbaie à faire leur activité « Pêche en Ville » au Lac Miroir situé au parcours des berges pour la saison 2009 dans le cadre de la Fête de la Pêche.

Tous les équipements et/ou infrastructures (kiosques, bureau, terrain, piste multifonctionnelle, parcours des berges, stationnement, lac Miroir) sont mis gratuitement à la disposition de la Corporation du Saumon Rivière-Malbaie.

QUE la présente résolution soit adressée à la Société Faune et Parcs, 9530 rue de la Faune, Charlesbourg, Qc G1G 5H9 ainsi qu'à la corporation Saumon de la Rivière-Malbaie, M. Ronald Desbiens, 35 rue de la Rivière, C.P. 58, Clermont, G4A 1K1.

NO. 8986-05-09 RAPPORT SUR LES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MARS 2009

CONFORMÉMENT à l'article 105.4 de la Loi sur les Cités et villes du Québec, madame Brigitte Harvey, directrice générale présente les revenus et dépenses comparatifs du 1^{er} janvier au 31 mars 2009 par rapport à ceux de la même période de l'année 2008.

	01-01 AU 31-03 2009	01-01 AU 31-03 2008	ÉCART
REVENUS	3 701 292 \$	3 107 452 \$	593 840 \$
DÉPENSES	1 061 172 \$	991 094 \$	70 078 \$

Egalement, madame Brigitte Harvey, directrice générale présente les revenus et dépenses au 31 mars 2009 par rapport au budget de l'exercice en cours;

	BUDGET	RÉEL	SOLDE
REVENUS	3 792 000 \$	3 701 292 \$	90 707 \$
DÉPENSES	3 792 000 \$	1 060 346 \$	2 731 654 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Asselin, appuyé par monsieur le conseiller Rémy Guay et dûment résolu que ces états comparatifs au 31 mars 2009 tel que rédigé sont, par les présentes, acceptés à l'unanimité des membres présents.

NO. 8987-05-09 MANDAT AU GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE

ATTENDU QUE les services de la firme Roche Ltée ont été retenus pour la préparation des plans et devis des travaux d'égout et de stabilisation de la rue des Vieux-Moulins;

ATTENDU QUE par sa résolution no. 8976-04-09, la Ville de Clermont octroyait la réalisation des travaux ci hauts décrits à la firme Aurel Harvey & Fils Inc.;

ATTENDU QUE le Groupe-Conseil Roche Ltée nous a fait connaître sa proposition pour les travaux de surveillance requis lors de la réalisation des travaux de la rue des Vieux-Moulins;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Rosaire Dufour, appuyé par monsieur le conseiller Rémy Guay et dûment résolu que la Ville de Clermont mandate la firme Roche Ltée à effectuer la surveillance des travaux d'égout et de stabilisation de la chaussée et des talus de la rue des Vieux-Moulins, conformément à leur offre de service en date du 10 avril 2009.

QUE la présente résolution soit adressée à monsieur Daniel Bergeron, ing, directeur, secteur municipal, Groupe-conseil Roche Ltée, 3075 Chemin des Quatre-Bourgeois, bureau 300, Québec, Qc G1W 4Y4

NO. 8988-05-09

DEMANDE DE SUBVENTION - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES

ATTENDU QUE les infrastructures de la rue du Plateau sont désuètes et que la structure de rue présente d'importantes déficiences;

ATTENDU QUE le remplacement des conduites de la rue du Plateau est recommandé comme prioritaire au plan d'intervention approuvé par le conseil municipal et par le Ministère des affaires municipales, des régions et de l'organisation du territoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Cauchon, appuyé par madame la conseillère Noëlla Dufour et dûment résolu que monsieur Daniel Desmarteaux, ing., directeur général adjoint et directeur des travaux publics soit autorisé à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées et à signer tous les documents requis à cet effet.

DIVERS

M. Louis-Marie Néron a informé le conseil municipal qu'il se préparait à faire signer une pétition qui sera remise à la MRC de Charlevoix-Est pour l'amélioration de chemin Snigole.

M. le Maire Jean-Pierre Gagnon a annoncé officiellement son intention de se porter candidat pour un 2^e mandat à la mairie à l'élection du 1^{er} novembre prochain.

NO. 8989-05-09 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Asselin et dûment résolu que l'assemblée soit levée à 20 h 28.

	Jean-Pierre Gagnon, ma
Brigi	tte Harvey, directrice généra